

## Liquidation judiciaire de CAMIF Particuliers : E-litige.com demande l'ouverture d'une information judiciaire



**E-litige.com demande l'ouverture d'une information judiciaire sur les pratiques commerciales de la CAMIF Particuliers et s'interroge sur ses interactions avec la holding CAMIF SA.**

Avec la liquidation judiciaire de la CAMIF Particuliers, ce sont approximativement 20.000 clients qui se retrouvent lésés, certains pour des sommes dépassant les 10.000 Euros.

Afin d'aider et de défendre au mieux les clients lésés, E-litige.com et SOS CAMIF se sont associés afin d'ouvrir un forum et de présenter l'ensemble des démarches à entreprendre.

Depuis une semaine, E-litige.com reçoit de très nombreux témoignages l'alertant sur les pratiques de la CAMIF Particuliers avant sa liquidation judiciaire et notamment :

- de nombreux retards de livraison en invoquant des problèmes chez le fournisseur (mauvaise anticipation du délai de livraison, surcroît d'activité, problème d'approvisionnement en matière première),
- des opérations promotionnelles juste avant la déclaration de cessation de paiement tel un courriel du 21 octobre présentant des réductions allant jusqu'à -70% qui ont incité des clients à passer commande,
- des offres de réductions pour obtenir un paiement intégral à la commande.

Or, avant même le prononcé de la liquidation, le Président du directoire de CAMIF Particuliers avait indiqué : « il n'y a guère d'espoir de redressement » .

De plus, des clients nous ont précisé que certains fournisseurs qu'ils ont contactés leur ont répondu avoir cessé de livrer la CAMIF Particuliers depuis plusieurs semaines en raison d'impayés.

Ainsi un internaute a témoigné sur notre forum qu'il avait acheté un canapé fin septembre dont le fabricant ne fournissait plus la CAMIF Particuliers depuis le 1<sup>er</sup> juillet.

**Au regard des interrogations légitimes ainsi soulevées sur la véracité des informations communiquées aux clients (disponibilité des produits, dates de livraison), E-litige.com demande à Monsieur le Procureur de la République de Niort d'ouvrir une information judiciaire afin de faire toute la lumière sur les pratiques commerciales de la CAMIF Particuliers.**

Par ailleurs, nous nous interrogeons également sur les liens existant entre la CAMIF SA et la Camif Particuliers. En effet, un client nous a transmis des courriers de retard de livraison où tantôt apparaissent les coordonnées de la CAMIF Particuliers, tantôt celles de la CAMIF SA.

**Devant le flou des interactions entre ces deux sociétés, E-litige.com demande à la CAMIF SA de prendre ses responsabilités et d'indemniser les clients lésés.**

## **A propos d'E-litige.com :**

E-litige.com, association de défense des consommateurs par Internet, a pour objet d'aider les consommateurs rencontrant des difficultés avec des professionnels par la médiation et l'information.

Son action repose notamment sur une équipe entièrement bénévole aux compétences reconnues et sur un réseau de partenaires intégrant notamment des comparateurs de prix.

Mercredi 12 novembre 2008

Président : Maxime GARCIA

E-mail : [mgarcia@e-litige.com](mailto:mgarcia@e-litige.com)

Site web : [www.e-litige.com](http://www.e-litige.com)